

COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 15 DECEMBRE 2015
SOUS LA PRESIDENCE
de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Véronique DALLEAU à M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT à Mme Constance de PÉLICHY.

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2015 est adopté à l'UNANIMITE.

1 – FINANCES

1.1 Autorisation budgétaire spéciale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater sur l'exercice 2016 les dépenses d'investissements ci-dessous :

Compte	Libellé	Crédits ouverts
2031	frais d'études	1200
2183	matériel de bureau et informatique	2000
2184	mobilier	4500
21578	autre matériel et outillage de voirie	3000
2188	autres immobilisations incorporelles	5500
2315	immobilisations en cours : installation, matériel et outillage technique	5000

1.2 Attributions de compensation 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, reconduit les montant des attributions de compensation de 2015 en 2016, comme ci-dessous :

COMMUNES	Attributions positives	Attributions négatives
ARDON	295 945,93 €	
LA FERTE SAINT AUBIN	2 093 242,13 €	
LIGNY LE RIBAUT		40 175,94 €
MARCILLY EN VILLETTE	20 159,41 €	
MENESTREAU EN VILLETTE		31 897,21 €
SENNELY		13 571,83 €
TOTAL	2 409 347,47 €	85 644,98 €

1.3 Adoption des tarifs communautaires pour 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, adopte les nouveaux tarifs communautaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 :

Tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage :

	Tarifs 2014 pour rappel	Tarifs 2015 Pour rappel	Tarifs 2016
Caution en espèces	100 €	100 €	120 €
Stationnement (€/jour)	2,30 €	2,40 €	2,45 €
Electricité (€/jour)	0,1761 € kwh	0,1761 € kwh	0,1810 € kwh
Eau (€/m3)	4,38 €/m3	4,38 €/m3	4,38 €/m3

Tarifs du service de portage de repas à domicile aux personnes âgées :

	Tarifs 2014 pour rappel	Tarifs 2015 pour rappel	Tarifs 2016
Tarifs par repas en euros TTC	6,20 €	6,25 €	6,30 €

Il est précisé que le prix facturé à la communauté de commune par le prestataire s'élève à 6,74 € par repas auxquels il faut ajouter 0,27 € par portage (prix 2015).

Tarifs du complexe aquatique :

ESPACE AQUATIQUE	Canton	Hors Canton	Contrôle d'accès
Adultes	3,30 €	5,30 €	Carte
Enfants - 3 ans	Gratuit	Gratuit	Carte
Tarif réduit : Jeunes (3 / 16 ans) Lycéens/étudiants Personnes Handicapées / RSA / demandeurs d'emplois	2,00 €	3,50 €	Carte
Carte 10 entrées adultes	30,00 €	45,00 €	Carte
Carte 10 entrées Jeunes (3/16 ans) /Lycéens/étudiants/ personnes handicapés/ RSA / demandeurs d'emplois	18,00 €	28,00 €	Carte
Carte 10 heures	25,00 €	40,00 €	Carte
groupes à partir de 20	2,85 l'unité	4,35 l'unité	Carte
groupes à partir de 50	2,64 l'unité	4,24 l'unité	Carte
Abonnement annuel (date à date)	160,00 €	240,00 €	Carte
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 20 accès unitaires	57,00 €	87,00 €	Carte
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 50 accès unitaires	132,00 €	212,00 €	Carte
Abonnement annuel Jeunes (3 / 16 ans) Lycéens/étudiants/ Personnes handicapés/ RSA / demandeurs d'emplois	110,00 €	190,00 €	Carte

BALNEO - BIEN ETRE (à partir de 16 ans)	Canton	Hors Canton	Contrôle d'accès
Entrée	9,50 €	13,00 €	Bracelet
Carte 10 entrées	85,00 €	120,00 €	Bracelet
Accès à l'année (date à date)	390,00 €	490,00 €	Bracelet
Tarif réduit : Personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois/étudiants	4,90 €	6,80 €	Bracelet
Carte 10 entrées tarif réduit	43,80 €	62,80 €	Bracelet
groupes à partir de 20	8,00 l'unité	11,00 l'unité	Bracelet
groupes à partir de 50	7,60 l'unité	10,40 l'unité	Bracelet
Accès à l'année personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois/étudiants	200,00 €	260,00 €	Bracelet

Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 20 accès unitaires	160,00 €	220,00 €	Bracelet
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 50 accès unitaires	380,00 €	520,00 €	Bracelet

ACTIVITES AQUATIQUES (coût pour 1 activité) (à partir de 16 ans)	Canton	Hors Canton	Contrôle d'accès
Séance	13,00 €	16,00 €	Bracelet
Accès par périodes	120,00 €	150,00 €	Bracelet
Accès à l'année pour l'aquagym (<i>année scolaire</i>)			
Accès à l'année pour l'aquabike / Fit'n Bike / Mixbike (<i>année scolaire</i>)	300,00 €	400,00 €	Bracelet
Location aquabike (pratique libre 1/2h)	7,00 €	9,00 €	Bracelet
Accès à l'année (<i>année scolaire</i>) personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois	200,00 €	300,00 €	Bracelet
Activité thématique événementielle	10,00 €	10,00 €	Bracelet
Multi – activités enfants 6-16 ans (la séance)	7,00 €	9,00 €	Bracelet
Séance Bébé nageurs / jardin aquatique	9,00 €	11,00 €	Bracelet
Séance Bébé nageurs / jardin aquatique (à partir du 2ème enfant)	5,00 €	7,00 €	Bracelet
Accès à l'année bébé nageurs / jardin aquatique (<i>année scolaire</i>)	180,00 €	280,00 €	Bracelet

LE PASS (accès bassins + espace Balnéo - Bien Etre à partir de 16 ans)	Canton	Hors Canton	Contrôle d'accès
Entrée	12,50 €	15,00 €	Bracelet
Personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois	6,50 €	7,80 €	Bracelet
Pass 10 entrées	100,00 €	140,00 €	Bracelet
Carte 10 entrées personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois	55,00 €	75,00 €	Bracelet
Pass annuel (<i>date à date</i>)	450,00 €	580,00 €	Bracelet
Pass annuel (<i>date à date</i>) personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois	240,00 €	300,00 €	Bracelet
groupes à partir de 20	10,00 l'unité	13,00 l'unité	Bracelet
groupes à partir de 50	10,00 l'unité	12,00 l'unité	Bracelet
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 20 accès unitaires	200,00 €	260,00 €	Bracelet
Comités d'entreprise, campings du Canton et ALSH : 50 accès unitaires	500,00 €	600,00 €	Bracelet

Carte / bracelet de remplacement (*en cas de perte, vol, détérioration ou non restitution*): 3€
 Gratuité : par décision du président pour toute action promotionnelle, dans la limite d'une remise annuelle de 2 000 €

2 – EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS : LE COMPLEXE

2.1 Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs entre le Département du Loiret, la Communauté de Communes des Portes de Sologne et le Collège du Pré des Rois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs entre la Communauté de Communes des Portes de Sologne, le Département et le Collège du Pré des Rois de La Ferté Saint-Aubin.

3 – RESSOURCES HUMAINES

3.1 Mise à disposition des Services communaux de la Ville de La Ferté Saint-Aubin auprès de la Communauté de Communes – avenant n°5.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention.

4 – AMENAGEMENT / DROIT DU SOL

4.1 Convention d'instruction des autorisations d'urbanisme entre la Communauté et plusieurs communes membres de Cœur de Sologne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions avec chacune des communes.

5 – LOGEMENT ET CADRE DE VIE

5.1 Convention 2015 relative à l'AIDE au LOGEMENT TEMPORAIRE 2 pour la gestion d'aires des gens du voyage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer la convention.

6 – Question orale de Monsieur Dominique DESSAGNES

6.1 Services de soin à domicile sur le territoire communautaire.

La question a été présentée et posée à l'ensemble des Conseillers communautaires.

La Ferté Saint-Aubin, 16 décembre 2015

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

